

**MAISON DE RETRAITE
MEDICALISEE
« Les Terrasses »
LADIGNAC LE LONG**

Code Postal : 87500

Nombre de Membres :

En exercice :	9
Présents :	5
Votants	7

Objet :

**REVALORISATION DE
L'ETIQUETAGE DU LINGE**

Envoyé en préfecture le 12/05/2022

Reçu en préfecture le 12/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 087-268708203-20220512-20220419003-DE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux,
Le dix-neuf avril,

Le **Conseil d'Administration** dûment convoqué s'est réuni à 17 heures et 30 minutes en session ordinaire au lieu de la salle de réunion de l'EHPAD sous la présidence de Monsieur Pierre MILLET-LACOMBE, Maire, Président du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Date de convocation : le 6 avril 2022

PRESENTS : Mmes LORIN – MOLINES – SALESSE
Mrs – LALLET – MILLET-LACOMBE

EXCUSES : Mmes BARBAUD-RATEL (donne pouvoir à Mme MOLINES) - FERNANDES-GASPAR
M. CONCHON (donne pouvoir à M. LALLET)

ABSENTS : Mme PLOUCHARD

Mme SALESSE est élue secrétaire de séance.

La gratuité de l'étiquetage du linge des résidents est supprimée depuis 2018. Un forfait de 45 € pour les 100 pièces est adoptée.

L'EHPAD a investi dans une nouvelle machine d'étiquetage beaucoup plus moderne et performante à hauteur de 2036,40€.

Considérant le prix de ce service à l'extérieur et de l'argumentaire ci-dessus, nous proposons aux membres du Conseil d'Administration de fixer un nouveau tarif **soit 50€** pour les 100 pièces.

Invité à se prononcer, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'augmenter le tarif du forfait de l'étiquetage du linge conformément à la proposition ci-dessus à compter du 1^{er} juin 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 20 avril 2022

Pour copie conforme en Mairie, le 20 avril 2022

Le Maire-Président,


Pierre MILLET-LACOMBE